

# Le Courrier d'Angola

NEWSLETTER DE L'AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE D'ANGOLA EN SUISSE • JANVIER/FÉVRIER 2004



## Note aux lecteurs

La Newsletter de l'Ambassade de l'Angola en Suisse, destinée à tous ceux qui s'intéressent à l'actualité angolaise, est de retour. À nos lectures nos meilleures salutations.

### Dans ce numéro

|   |   |
|---|---|
| Adhésion au système des statistiques du FMI | 2 |
| Réorganisation de la capitale               | 3 |
| Les cybercafés à Luanda                     | 4 |

## L'aide internationale pourrait contribuer au redressement de l'économie angolaise

«Une action internationale de grande envergure, à l'exemple de ce qui s'est produit dans d'autres pays qui ont vécu des situations semblables à la notre, pourrait créer les conditions favorables au plus rapide redressement de l'économie angolaise, avec des résultats qui bénéficieraient certainement aussi à tous ceux qu'y contribueraient.» Cette déclaration a été faite par le chef de l'État angolais, M. José Eduardo dos Santos, devant les membres du corps diplomatique accrédités en Angola, à l'occasion de la cérémonie de présentation des vœux de Nouvelle Année.

M. José Eduardo dos Santos a souligné que les charges auxquelles le Gouvernement angolais fait face pour supporter les conséquences d'une guerre de quatre décennies et pour la réinstallation des populations déplacées et la réintégration sociale des démobilisés «dépassent de loin les ressources actuellement disponibles, malgré l'aide rapide et régulière de beaucoup des pays.» Le connaissance des réalités actuelles de l'Angola par ses partenaires et le sens de l'opportunité «peuvent être cruciaux pour le renforcement de la coopération bilatérale et pour la concrétisation d'actions communes qui permettraient à la communauté internationale de matérialiser finalement l'aide promise pour la reconstruction de l'Angola», a souligné le président angolais.

«Sans cette aide, le processus que l'Angola



**M. José Eduardo dos Santos,  
Président de la République**

conduit pour faire face aux difficiles conséquences de la guerre, qui a atteint tout son tissu humain et social et endommagé de manière grave toutes les infrastructures essentielles

sera plus lent», a-t-il ajouté.

Le gouvernement angolais compte mettre en exécution cette année le programme et le Budget annuels avec rigueur, de façon à créer les conditions pour l'approbation de la nouvelle Constitution et l'élaboration d'une nouvelle loi électorale, ce qui permettra de convoquer les prochaines élections générales.

## La paix s'est solidement installée

Le gouvernement angolais a déclaré, dans un communiqué publié à l'occasion du 43<sup>e</sup> anniversaire du massacre de Baixa de Cassanje, perpétré par les colonialistes portugais le 4 janvier 1961, que la paix s'est solidement installée en Angola.

Il y a presque deux années, le 4 avril 2002, le gouvernement et les forces militaires de l'UNITA ont signé un Mémoire d'entente à Luena et à Luanda, marquant la fin du conflit armé en Angola. Depuis, les deux parties ont mis en place des

programmes de réconciliation nationale, donnant priorité à la réintégration des troupes de l'UNITA dans l'armée nationale et l'intégration sociale des anciens militaires. L'année dernière le gouvernement avait annoncé l'exécution de toutes les tâches prévues par le Mémoire d'entente et le Protocole de Lusaka. Ainsi, au nomment où le pays commémorait la journée des Martyrs de la répression coloniale, le gouvernement mettait l'accent sur les nouveaux, urgents et difficiles défis auxquelles la nation est confrontée.

□ **Sommet mondial sur la société de l'information.** Le ministre des Postes et Télécommunications, M. Licínio Tavares Ribeiro, a représenté l'Angola au Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) qui s'est tenu à Genève, du 9 au 12 décembre 2003. La délégation angolaise comprenait aussi le vice-ministre de la Science et Technologie, Pedro Teta.



**L'Angola et l'UIT ont signé un accord à l'occasion du SMSI**

□ **OMS.** Une délégation conduite par le vice-ministre de la Planification, M. Severim de Morais, et comprenant le vice-ministre des Finances, M. Arlindo Sicato, a représenté l'Angola à la réunion sur les investissements dans le secteur de la santé, organisée par l'OMS, à son siège à Genève, du 28 au 30 octobre 2003. La réunion a permis aux ministres de la Santé, des Finances et de la Planification de quarante pays, ainsi qu'aux partenaires du développement, d'encourager une augmentation des dépenses consacrées au système de santé dans les pays pauvres.



□ **«Protéger la dignité humaine».** La Croix-Rouge Angolaise (CVA) a participé à la XXVIIIème Conférence internationale de la Croix Rouge et du Croissant Rouge qui s'est tenue du 2 au 9 décembre à Genève. Le secrétaire-général de la CVA, M. Gonçalves Aleixo, s'est ainsi retrouvé avec les représentants de 181 sociétés nationales, de la Fédération internationale de la Croix-Rouge, du CICR et des 191 États parties aux Conventions de Genève. La conférence a eu pour thème principal «Protéger la dignité humaine».

## L'Angola adhère au système des statistiques du FMI

L'Angola a commencé à participer au Système général de dissémination des données statistiques du Fonds monétaire international.

Dans un communiqué publié à Washington, le FMI considère que la décision angolaise constitue "une étape importante pour le développement du système des statistiques du pays".

Le FMI note que l'adoption du système par le gouvernement angolais va fournir à la communauté internationale "un paramètre utile pour développer et coordonner des projets de coopération technique en Angola".

Pour M. Joaquim Couto, directeur de l'Institut national des statistiques de l'Angola, la décision

angolaise "est une preuve de plus de l'engagement du gouvernement et de ses agences chargées des statistiques officielles d'améliorer leurs activités en prenant comme référence les pratiques internationales".

Le directeur de l'Institut national des statistiques a dit que la décision est, sans aucun doute, «une étape importante dans le processus, graduel et progressif, d'amélioration de la production et de la diffusion des statistiques officielles économiques, financières et socio-démographiques de l'Angola».

Au mois de février, le gouvernement angolais a renoué les contacts avec le FMI.

## Les investissements en eau potable s'élèvent à 500 millions de dollars

Près de cinq cent millions de dollars seront consacrés au Programme de développement du secteur des Eaux en Angola. L'annonce en a été faite après la première session extraordinaire du Conseil des ministres de l'année 2004. Le gouvernement a indiqué qu'un des programmes à long terme ira jusqu'en 2016 et un autre à court terme jusqu'en 2007. Il est prévu la création d'un Institut des ressources hydriques, qui sera une agence de soutien technique au Conseil national des eaux, lequel aura pour responsabilité de promouvoir l'exploitation efficace des eaux nationales.

Le Programme de développement du secteur des eaux comprend la réhabilitation et l'extension des systèmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement des eaux résiduelles dans les centres urbains et les campagnes, le développement des structures de gestion, la formation d'ou-

vriers qualifiés, la mise à jour et l'amélioration du cadre légal et institutionnel d'aide au secteur.

Avec ce programme, le gouvernement angolais compte atteindre les objectifs fixés par le Sommet du Millénaire des Nations unies sur le développement durable, organisé à New York en 2000, et appliquer la Stratégie globale du développement et du combat contre la pauvreté en Angola, qu'il a approuvée.

Le gouvernement angolais constate que, malgré les grandes potentialités hydriques du pays, des problèmes de pénurie d'eau existent dans quelques régions. Les problèmes relatifs à l'approvisionnement et à l'assainissement, résultant du manque d'installations et de services appropriés, ont des graves répercussions sur les indices de mortalité infantile et des coûts pour les populations.

## La Croix-Rouge angolaise a assisté plus de deux millions de personnes

Deux millions et 764 mille personnes ont été assistées par la Croix-Rouge Angolaise (CVA) tout au long de l'année 2003. L'action de la Croix Rouge s'est exercée dans des domaines comme la nutrition, la construction de centres médicaux et la sensibilisation contre le danger des mines et de l'HIV/SIDA.

Selon le chef des Programmes et projets, Abel Silva, ces actions de la CVA ont été possibles grâce à l'aide de ses partenaires, notamment la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge, de la Croix-Rouge espagnole, de la Croix Rouge portugaise et de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Avec la consolidation de la paix en Angola, la CVA va renforcer ses actions dans le domaine de la production alimentaire, avec la distribution de semences et d'outils agricoles à la population nécessiteuse dans plusieurs régions du pays.

Créée le 16 mars 1978, la Croix-Rouge angolaise est représentée dans toutes les provinces du pays. L'institution envisage d'augmenter le nombre des volontaires angolais.

## Une commission administrative pour gérer la ville de Luanda

Une commission administrative chargée de gérer le gouvernement de la province de Luanda pendant 180 jours a été créée par le président de la République, M. José Eduardo dos Santos, au mois de janvier.

Coordonnée par le général M. Francisco Higinio Lopes Carneiro et comprenant MM. António Pereira Van-Dúnem et Job Castelo Capapinha, la commission, selon la décision présidentielle, aura comme attributions de «proposer la modification de la division politico-administrative de la ville de Luanda et la réorganisation et structuration des services du gouvernement de cette province».

En outre, elle «devra adopter des mesures visant à atteindre des meilleures prestations des services de base, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable, la fourniture de l'énergie électrique, les transports publics et la collecte et traitement des déchets dans la capitale».

La décision a été justifiée par «la volonté du gouvernement central d'agir dans le sens de la rapide amélioration de la situation de dégrada-

tion accentuée des principales infrastructures de la ville de Luanda, ainsi que d'une diminution de la qualité des principaux services de base proposés à la population de la capitale».

Le président de la République a procédé à la révocation du gouverneur de la province de Luanda, M. Simão Mateus Paulo, ainsi que des vice-gouverneurs chargés, respectivement, du secteur économique, M. Eugénio da Conceição Alexandre Correia, et du secteur technique, M. Diacumpuna Sita José.



Luanda, la capitale angolaise

## L'Angola enregistre une croissance des récoltes agricoles

L'Angola et la Zambie sont les seuls pays de la SADC qui vont enregistrer une croissance de récoltes agricoles en 2004. Un document du Système d'alerte anticipée sur la sécurité alimentaire de la SADC, distribué à la réunion d'experts qui s'est tenue en Tanzanie, a indiqué que les récoltes des secteurs agricoles enregistreront, dans la plupart des pays membres, une baisse due aux faibles chutes pluviométriques. L'étude montre que l'Angola enregistrera une augmentation dans ce domaine grâce à la régularité des pluies depuis le mois d'octobre dernier, ce qui aurait des effets dans l'amélioration de la situation humanitaire du pays. Conséquence de la diminution des récoltes, selon le document, la région australe de l'Afrique n'aura pas la capacité de satisfaire les besoins du marché en céréales, au cours de la période 2004/2005.

## Bilan positif à la tête des organismes internationaux

Tout au long de l'année dernière l'Angola a été à la tête d'importants organismes internationaux, tels que le Conseil de Sécurité des Nations Unies et la SADC, grâce à la paix revenue dans le pays.

En tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies pour un mandat de deux années, l'Angola a présidé, pendant le mois de novembre dernier, les travaux du Conseil.

Par ailleurs, au mois d'août 2003, l'Angola a achevé son mandat de président de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) et, au mois d'octobre, celui de président de l'Organisation mondiale du tourisme pour l'Afrique

(CAF-OMT).

Les observateurs estiment que l'action de l'Angola à la tête de ces organisations s'est soldée par un bilan très positif.

Ainsi a-t-il été créé à la SADC, pour la première fois dans l'histoire de l'organisation, le Programme du président de la SADC, sans oublier la dynamisation du Comité intégré des ministres.

En ce qui concerne le tourisme, l'Angola assurait la présidence de la CAF-OMT depuis 2001. Au cours de son mandat, Luanda a abrité du 27 au 30 mai 2003 la 39e Conférence africaine du Tourisme. Trente ministres africains et 136 délégués de plusieurs pays y ont pris part.

□ **Candidature à la présidence de l'OMS/Afrique.** Le vice-ministre angolais des Relations extérieures, M. Jorge Chicoti, a effectué un périple dans plusieurs pays africains à la recherche d'appuis à la candidature de l'Angola à la présidence de l'Organisation mondiale de la Santé pour l'Afrique.

□ **Commission interministérielle pour l'utilisation des FC.** Le gouvernement a approuvé le règlement de la Commission interministérielle pour l'utilisation des fonds de contrepartie (CIUFC), concernant le registre et le contrôle des donations et des fonds. Il appartient à la structure en question d'accompagner les initiatives liées à la création des FC et de coordonner l'utilisation des donations conformément aux accords avec les donateurs.

□ **Adhésion au Mécanisme d'évaluation du NEPAD.** L'Angola est formellement devenue membre du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), lié au NEPAD. Le MAEP est un instrument qui vise à veiller à ce que les politiques et les actions des États africains soient conformes aux valeurs de la démocratie et de la bonne gouvernance.



□ **Adhésion à la Convention météorologique mondiale.** Le gouvernement a approuvé la Convention de Genève de 1979 sur l'Organisation météorologique mondiale (OMM). L'Angola est membre de plein droit de l'OMM depuis le 16 mars 1977.

□ **Création de l'Institut national de déminage.** Le gouvernement angolais a créé l'Institut national de déminage en remplaçant l'éteint INAROE. L'INAD est un institut public qui fonctionnera sous la tutelle du ministre de l'Assistance et de la Réinsertion Sociale.

□ **Création du Comité national du Code alimentaire.** Le gouvernement angolais a rendu officielle la création du Comité national du Code alimentaire en Angola (*Codex-Angola*).

## Les cybercafés à Luanda

### La capitale angolaise s'intègre dans la société de l'information

Dans un pays où la plupart des citoyens ne possèdent pas d'ordinateur personnel et où l'accès à l'Internet est le privilège d'un nombre restreint de la population, Luanda, la capitale politique et économique de l'Angola, offre une alternative de premier ordre pour quiconque ne veut pas rester en marge de la société de l'information.

Il s'agit de cybercafés, salles équipées d'ordinateurs avec un accès permanent à la toile mondiale. Ces salles ont commencé à apparaître peu à peu depuis plus de deux ans et l'ont compte déjà environ 20 établissements éparpillés à travers la ville.

La majorité du public qui fréquente ces sites est constitué de jeunes, principalement des étudiants issus de toutes les classes sociales. Ils profitent de la pause entre deux leçons ou de l'heure du déjeuner pour

faire des recherches scolaires, lire des informations, envoyer des messages électroniques ou chater sur des sites internationaux.

**Chacun des cybercafés possède entre 10 et 20 ordinateurs, placés dans des salles climatisées**

Il y a des personnes de tous les âges et professions. Jorge Sousa, 29 ans, dépense tous les jours entre trois cents et quatre cents *kwanza* (la monnaie angolaise—CHF 1,00 = KZ 40,99568) dans les cybercafés pour échanger des informations avec des amis à l'étranger et s'informer sur l'actualité mondiale.

Les cybercafés *São João* et *Chamavo* sont les lieux préférés par des jeunes. Ils offrent davantage de convivialité et de la rapidité dans la navigation.

D'autres choisissent les centres

pour la facilité d'accès. C'est le cas de Jurema, étudiante, de 21 ans, qui se rend généralement au cyber *Bolsa Nova*, le plus proche de sa maison. Chercher des sujets relatifs à ses études et s'informer, telle est sa motivation pour naviguer sur le web.

Chacun de ces cybercafés possède entre 10 et 20 ordinateurs, placés côte à côte dans des salles climatisées. Le temps de consultation varie d'un internaute à l'autre. Mais il est fréquent que les clients restent connectés entre une demi-heure et une heure.

Les prix dépendent du confort et de la localisation des établissements et varient entre kz 50.00 (30 minutes dans le cyber) pour le moins cher et kz 200.00 (une heure) pour le plus cher.

L'affluence coïncide avec l'heure du déjeuner, de 12 h à 14 h, et après 18 h.



### Quelques cybercafés à Luanda

*São João*. R. Liga Africana. Ouvert de 9 h à 22 h. Prix: Kz 200.00/heure.

*Cane*. R. Che Guevara. Ouvert de 9 h à 21 h. Prix: Kz 120.00/heure.

*Divara*. R. Salvador Allende. Ouvert de 9 h à 21 h. Prix: Kz 120.00/heure.

*Bolsa Nova*. R. da Muxima. Ouvert de 9 h à 21 h. Prix: Kz 120.00/heure.

*Prestigio*. R. da Liga Africana. Ouvert de 9 h à 21 h. Prix: Kz 120.00/heure.

*Havana*. R. da Missão. Ouvert de 9 h à 22 h. Prix: Kz 150.00/heure.

*UEA*. Pr. das Escolas. Ouvert de 9 h à 20 h. Prix: Kz 100.00/heure.

*Chamavo*. Bl. Manuel Van-Dünem. Ouvert de 9 h à 21 h. Prix: Kz 200.00/heure.

(Change: CHF 1,00 = KZ 40,99568)

### Microsoft va construire une académie informatique en Angola

Microsoft va construire une académie informatique en Angola et assister le gouvernement dans la création de son portail Internet. Un accord a été signé par le vice-ministre angolais de la Science et Technologie, Pedro Teta, et l'administration de Microsoft. La multinationale de l'informatique va installer des outils qui faciliteront le contact entre les citoyens et l'exécutif national. Microsoft va créer aussi des contenus informatifs pour les écoles, pour la formation des enseignants et contribuer à la réforme de l'éducation. L'Angola souhaite obtenir des moyens pour assurer le démarrage d'une industrie informatique nationale. L'accord a été signé le 23 janvier à Davos (Suisse), à l'occasion du Forum économique mondial.

### L'Angola réfute les allégations de Human Rights Watch

Le gouvernement angolais a réfuté les allégations de *Human Rights Watch* selon lesquelles 4 milliards de dollars provenant des recettes pétrolières auraient disparus des coffres de l'État, entre 1997 et 2002. Dans un communiqué, il est souligné que les comptes fiscaux du gouvernement sont soumis à l'audit du FMI et que la première phase de l'étude du secteur pétrolière, qui a déjà été publiée, fournit des informations suffisantes sur les flux financiers en rapport avec le pétrole. Le communiqué lie le rapport de HRW à des campagnes de diffamation vis à vis les dirigeants angolais et déclare que ces campagnes viennent au moment où se consolident tant le processus de stabilisation politique en Angola, avec des avancées décisives dans la réconciliation nationale, que le processus de stabilisation économique, avec des résultats positifs dans la lutte contre l'inflation, l'accroissement des réserves en devises et la réhabilitation des infrastructures économiques et sociales.



NEWSLETTER DE L'AMBASSADE DE LA  
RÉPUBLIQUE D'ANGOLA EN SUISSE •  
JANVIER/FÉVRIER 2004

Rue de Lausanne 45-47

1201 Genève

Téléphone : 02 27 38 03 80

Télécopie : 02 27 38 03 82

E-Mail: [courrier-ambang@bluewin.ch](mailto:courrier-ambang@bluewin.ch)

Webpage: [www.courrier-ambang.ch](http://www.courrier-ambang.ch)